

Restaurant La Vénus

Le bourg
46220 PRAYSSAC
Email : lavenusrestaurant@gmail.com



Facture

N° : FAC00001014
Date : 31/10/2025
N° client : CLT00000099

Réf. : OCTOBRE 2025

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
ART00000019 -Gros pain de campagne	37,00	pc	4,83 €	0,00%	178,71 €	5,50%
ART00000004 -Flûte ordinaire	1,00	pc	1,80 €	0,00%	1,80 €	5,50%
ART00000003 -Baguette ordinaire	6,00	pc	1,04 €	0,00%	6,24 €	5,50%

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Réduite	186,75 €	5,50%	10,27 €

Total HT 186,75 €

TVA 10,27 €

Total TTC 197,02 €

Règlement Chèque

Echéance(s) 197,02 € au 30/11/2025

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).